

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1282 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1282

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 septembre 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef d'Infanterie de Marine Buchet Georges, débarqué à Djibouti le 23 août 1964, est affecté au dépôt de la Milice à Djibouti en qualité de secrétaire chargé des effectifs de la Milice, en remplacement de l'adjudant Varette, rapatriable. Ce sous-officier prendra ses fonctions à compter du 15 septembre 1964.